

Les 7 questions posées sur la future monnaie locale

Ecoscience Provence envisage la création d'un échange monétaire inédit sur le centre Var. Après avoir étudié la faisabilité en interne, une première réunion publique a eu lieu mardi

En France, existe une cinquantaine de dispositifs de monnaie locale, couvrant soit un département, soit une métropole ou soit un village.

Les avantages ? « Développement de l'économie et des circuits-courts, soutiens à l'emploi et aux producteurs locaux, consommation de produits sains, réduction de l'impact environnemental et création de lien social » sont les principaux arguments avancés par l'association basée à Brignoles « Ecoscience Provence », laquelle étudie la question depuis trois ans de couvrir le Centre Var d'une monnaie locale.

Reste à savoir si elle doit en créer une nouvelle ou intégrer un réseau déjà existant. Mercredi soir, lors de la première réunion publique organisée au lycée privé agricole, le public était invité à interagir avec les membres d'Ecoscience Provence et des associations de monnaie locale déjà en circulation ou à venir, comme La Roue et La Fève.

1 Est-ce légal ?

Oui. Les monnaies locales complémentaires sont léga-

les, en conformité avec l'article L521-2 du Code monétaire et financier. La monnaie locale indexée à l'euro s'échange donc au taux de un pour un.

2 Comment obtenir de la monnaie ?

En adhérant tout d'abord à l'association, de 5 à 20 euros en général.

3 Un producteur a-t-il vraiment intérêt à intégrer le réseau ?

« C'est un réseau spécifique où les gens portent des valeurs. La visibilité induite peut faire augmenter le chiffre d'affaires. S'il y a plusieurs boulangers par exemple, il est possible de partager des ressources ou de se soutenir », explique Mathieu Sarrasin, de la Roue.

4 Puis-je payer mon employé avec la monnaie locale ?

« Seulement en partie. C'est à peu près l'équivalent d'une prime. Sinon, on passe par un comptoir de change, certaines banques coopératives ou le Crédit Mutuel. »

5 Les coupons ou billets sont-ils sécurisés ?

La sécurité est assurée par des encres spécifiques fluo et métalliques, des caractères très fins non photocopiables, une impression en relief de la valeur des billets en braille et des numéros de série uniques par billet.

6 Puis-je convertir ces billets en euros ?

Chaque association décide des modalités de fonctionnement. Beaucoup d'entre elles choisissent la convertibilité pour les entreprises uniquement, avec ou sans coût de reconversion.

7 Mon billet peut-il perdre de la valeur ?

Pour éviter que la monnaie ne soit stockée, des associations instaurent le principe dit de la fonte. Le billet perd ainsi de la valeur au fil du temps. Ce dispositif est lourd à gérer. La Fève ne l'a pas adopté. La Roue non plus mais « on applique un tampon annuel pour obliger à dépenser et prendre l'adhésion annuelle. »



Photo ci-dessus : Céline Bonnet, de l'association Ecoscience Provence a présenté le projet de développement d'une monnaie locale sur le bassin du Centre Var.

Photo ci-contre : La réunion a eu lieu mardi soir au sein du lycée privé agricole, en présence d'une trentaine d'intéressés. (Photos S. Ch.)



« La Roue » tourne à plein régime dans quatre départements voisins

La Roue a commencé à tourner en 2012 à l'île sur la Sorgue. Depuis, elle rayonne sur quatre départements : les Bouches-du-Rhône, la Vaucluse bien sûr, les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes.

Un territoire assez vaste du fait que « les professionnels du réseau ont leurs fournisseurs le long de la Durance. »

Actuellement, 200 000 « roues » sont en circulation, utilisées par 25 300 personnes et 1000 professionnels.

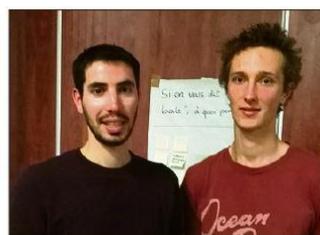
« On est très contents de l'avoir créée, se réjouit Mathieu Sarrasin, co-fondateur de la Roue du Pays d'Aix en 2016.

Sept associations composent le collectif, lui-même chapeauté par une supra-association.

« Les verso des billets sont différents pour chaque association où figure une image qui leur correspond, comme pour les pièces en euros. »

Le collectif s'apprête désormais, au vu de la demande et du succès de ce modèle économique, à mettre en place un paiement numérique. « Les professionnels entre eux pourront ainsi effectuer des virements, ce qui va leur faciliter les démarches ».

Tout est fait pour ne pas compliquer la vie au quotidien des producteurs : « Les "Roues" n'apparaissent pas dans la comptabilité en euros. Pas besoin de seconde caisse. »



Mathieu Sarrasin et Yannis Bolin.

Les membres de l'association n'acceptent pas les multinationales et les grandes enseignes mais... « tout est au cas par cas. S'il n'y a qu'un seul petit Casino dans un village perdu, il pourra adhérer, d'autant qu'il a souvent des produits régionaux. »

Les magasins type « Biocoop » ont naturellement vocation à y entrer également.

TEXTES ET PHOTOS :
SUNDER CHAUDHARI
schaudhari@varmatin.com

Lancement de « La Fève » dans l'aire toulonnaise et Hyères en avril

Une monnaie locale va faire son apparition en avril sur un territoire assez vaste situé autour de Toulon et d'Hyères en remontant le long de l'A57. Logique : de nombreuses personnes travaillant dans la capitale du Var et la 3^e ville du département ne résident pas sur le littoral. « 33 000 fèves ont été imprimées, précise Milène Colin. Ce sont des coupures de billets aux chiffres ronds. S'il le faut, l'appoint se fera

en euros. » 7500 euros collectés par le financement participatif constituent le fonds de roulement de l'association composée de 200 membres et de 80 professionnels. Concernant la gouvernance, toutes les décisions stratégiques sont prises « en assemblée générale à la levée d'objections », c'est-à-dire jusqu'à ce que le débat soit terminé et les questions épuisées.



- Elle a dit - « Reconnecter les gens »



Marie-Noëlle, de Saint-Maximin

Je suis pour le développement économique du territoire. Par ailleurs, il faut donner du sens et du lien à ce qu'on fait. Reconnecter les gens. L'existence d'une monnaie locale est un élément d'appartenance à un territoire. C'est dans les petits commerces que les gens se rencontrent, discutent. Ça manque aujourd'hui. Cette opportunité doit être saisie autant par les consommateurs que par les producteurs.